

étroit de la Penfeld un port d'une lieue de long, et transforma la rade en citadelle des flottes de l'Océan. Avec le port surgit la ville : Brest, en effet, en 1665, n'avait que cinquante habitants. Quant à Rochefort, ce fut une création de toutes pièces. Six ans suffirent pour faire sortir de terre comme par enchantement, sur les bords abrités de la Charente, un port, un arsenal, des ateliers de construction et une ville de vingt mille âmes.

Là ne se bornèrent point les soins de Colbert : Marseille, le Havre, Dunkerque, Cette, lui durent aussi des travaux remarquables au point de vue commercial comme au point de vue de la défense nationale ; de même Lorient, né à l'embouchure du Blavet, des chantiers de la compagnie des Indes orientales.

Avant Colbert, les vaisseaux de guerre n'avaient pas d'équipage spécial ; on prenait à la marine marchande ses pilotes et ses matelots, ou bien on enrôlait des volontaires, et, si les volontaires manquaient, on faisait faire la *presse* (enrôlement forcé) dans les villes maritimes. Les galères, qui avançaient à force de rames, avaient pour chiourme des forçats ou des prisonniers étrangers. La marine militaire n'avait pas non plus de troupes spéciales ; on embarquait des troupes de terre. Tout cela était défectueux. Colbert voulut qu'à l'avenir la marine militaire eût ses pilotes et ses matelots, ses officiers et ses soldats, et il créa, pour le recrutement des équipages, le système encore en vigueur des classes ou de l'*inscription maritime*.

Une discipline sévère fut imposée à tous, mais la sévérité n'excluait pas la bonté. Colbert recommandait que tous les marins fussent bien vêtus, bien nourris ; cela, il faut le dire, plus par intérêt que par humanité ; il réclamait des soins particuliers pour les malades. Un vaisseau hôpital accompagnait chaque escadre. Les hommes atteints de maladies chroniques étaient dirigés sur les hôpitaux maritimes, créés à cette époque, de Rochefort et de Toulon, où étaient recueillis aussi les invalides.

Colbert et la justice. Les grands jours d'Auvergne. Les Codes. — L'esprit d'ordre que Colbert